

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2521 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZEDDACH KHADIJA

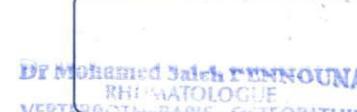
Date de naissance : 02.03.1951

Adresse : RUE 30 - NR 43 - KERINATE - CASABLANCA

Tél. : 06 62 56 15 78 Total des frais engagés : 2000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/FEV/2020

Nom et prénom du malade : ZEDDA KHADIJA Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19-034248

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 2521

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés : 3000 + 200

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26 FEV. 2020	6		300.00	Dr Mohamed Saleh BENNOUA RHUMATOLOGUE VERTEBROLOGUE OSTEOPATHIE ECHOGRAFIE 8, Bd Khouribga Casablanca Tél 0522 54 06 00 / 06 51 19 40

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 27.03.20 B 150 220 Dh	27.03.20	B 150	220 Dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'exploration.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

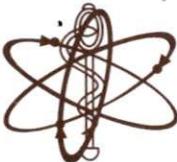
Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession.

Journal of Clinical Anesthesia, Vol 17, No 9, December 2005, pp 711-712. © 2005 by the Society of Clinical Anesthesiologists. 0898-2603/\$30.00. DOI 10.1016/j.jclinane.2005.09.003. All rights reserved.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Génétique moléculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualifié

FACTURE N° 2003070023

Mme Khadija ZEDDAGH

Demande N° 2003070023
 Date de l'examen 07-03-2020
 Analyses

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TG0)	B50	B
	GGT	B50	B

Total des B : 150

TOTAL DOSSIER : 220 DH

Arrêtez la présente facture à la somme de deux cent vingt dirhams DH

Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
 Prénoms et les Dates des Analyses.





CABINET DE RHUMATOLOGIE
VERTEBRÓTHERAPIE - MEDECINE MANUELLE - OSTEOPATHIE
ECHOGRAPHIE APPLIQUEE A LA RHUMATOLOGIE

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA

• Nom : ZEDDA 64 • Prénom : Rhoudja • Date : 26 FEV. 2020

BILAN STANDARD :

- V.S.
- N.F.S.
- Ionogramme sanguin
- Uricémie
- Calcémie
- Fer sérique
- Electrophorèse des protides

- C.R.P.
- Amylase / Lipase
- Urée - Crétaminine
- Glycémie à jeun
- Phosphorémie
- Ferrétine

BILAN RHUMATOLOGIQUE :

- Latex - Water - rose
- Complement (C3, C4, C50)
- CIC
- AC. Anti - DNA
- Marqueurs
- Immuno-électrophorèse
- P.T.H.
- Vitamine D₂/D₃

- Facteurs rhumatoïdes
- H.L.A.
- A.C.A.N.
- ACPA (Anti CCP)
- Anti antigènes nucléaires solubles
- A.C. anti-cytoplasm des P.N.N. (A.N.C.A.)
- B2 microglobuline
- AC Antiphospholipides

BILAN HEPATIQUE :

- T.G.O. - T.G.P.
- Y.G.T.

- L.D.H.
- P.A.L.

- Serologie H.V.C.
- Serologie H.V.B.

BILAN LIPIDIQUE :

- Triglycérides
- Cholestérol
- H.D.L.-L.D.L.

COMPLEMENT D'ANALYSES :

-
-



Mme Khadija ZEDDAGH

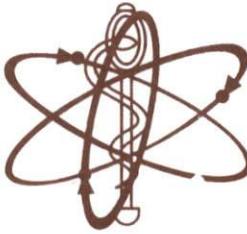
Né(e) le : 02-03-1951

Dossier N° : 2003070023

Date de l'examen : 07-03-2020

Prélevé le : 07-03-2020 09:10 en interne

Édité le : 07-03-2020



DR : Dr MOHAMED SALEH BENNOUNA

Adresse :

Page 1 / 2



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.coefrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

02-12-2019

Leucocytes [AC]	4.90	milliers/ μ l	(4.00-10.00)	5.50
Hématies : [AC]	4.31	millions/ μ l	(3.80-5.80)	4.24
Hémoglobine : [AC]	12.5	grs/dL	(11.5-16.0)	12.6
Hématocrite : [AC]	36.8	%	(37.0-47.0)	37.3
VGM : [AC]	85.0	μ 3	(80.0-100.0)	88.0
TCMH : [AC]	29.1	pg	(27.0-32.0)	29.7
CCMH : [AC]	34.0	g/dl	(32.0-36.0)	33.8
RDW : [AC]	14.1	%	(11.0-16.0)	13.2
Polynucléaires Neutrophiles :	39.2	%		49.1
Soit:	1.92	milliers/mm ³	(2.00-7.50)	2.70
Polynucléaires Eosinophiles :	5.7	%		5.3
Soit:	0.28	milliers/mm ³	(0.00-0.50)	0.29
Polynucléaires Basophiles :	0.4	%		0.6
Soit:	0.02	milliers/mm ³	(0.00-0.20)	0.03
Lymphocytes :	43.3	%		36.1
Soit:	2.12	milliers/mm ³	(1.00-4.00)	1.99
Monocytes :	11.4	%		8.9
Soit:	0.56	milliers/mm ³	(0.20-1.00)	0.49
Plaquettes : [AC]	290	milliers/ μ l	(150-500)	285

BIOCHIMIE SANGUINE

02-12-2019

Acide Urique [AC]	38	mg/l	(24-57)	40
(Uricase/PAP – Cobas 6000® Roche)	226.1	μ mol/l	(142.8-339.2)	

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26/07/2017.

ENZYMOLOGIE

Echantillon primaire : plasma hépariné

16-07-2019

Transaminases GOT (ASAT) [AC]	21	UI/L	(<32)	29
(IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000® Roche)				

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

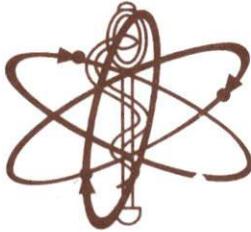
Transaminases GPT (ALAT) [AC]	14	UI/L	(<33)	18
(IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000® Roche)				

Changement de techniques et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

Mme Khadija ZEDDAGH

Né(e) le : 02-03-1951

Dossier N° : 2003070023

Date de l'examen : 07-03-2020

Prélevé le : 07-03-2020 09:10 en interne

Édité le : 07-03-2020



Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

DR : Dr MOHAMED SALEH BENNOUNA

Adresse :

Page 2 / 2

19-01-2019

20 UI/L

(<36)

20

G.G.T [AC]

(Carboxy-GLUPA/Szasz-Persijn/Tris – Cobas 6000®

Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

